

# La nomination d'un Conseiller fédéral

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 15

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187665>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 —  
 Pour l'étranger, 20 cent.

### La nomination d'un Conseiller fédéral.

Un de nos abonnés nous écrit de Berne :

L'Assemblée fédérale a élu mardi dernier M. le Dr Deucher, de Thurgovie, au poste important de membre du Conseil fédéral, en remplacement de M. Bavier, nommé ambassadeur suisse à Rome. Cette nomination sera généralement bien accueillie dans la Suisse romande, où M. Deucher est connu comme l'un de nos confédérés qui sympathisent le plus avec nos aspirations et nos besoins.

Mais ce n'est pas de la politique que nous voulons faire ici. Nous voulons plutôt communiquer à nos lecteurs les impressions d'un spectateur sur la physionomie de l'Assemblée fédérale, dans les jours solennels où se présente, soit la nomination du Président de la Confédération, soit l'élection d'un Conseiller fédéral.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent la salle du Conseil national, cette grande salle rectangulaire, à l'aspect sévère, solennel peut-être, froid et lourd, en tous cas.

Nous voici au matin d'un grand jour. Peu de places vides ; tout le monde est sur le pont ; le télégraphe a rappelé de toutes parts les retardataires. Le Conseil des Etats arrive et il n'est pas trop de tous les divans ou fauteuils répartis dans les contours de la salle, pour offrir l'hospitalité à ces hôtes momentanés du Conseil national.

Les tribunes sont garnies ; quelques dames veulent bien apporter un élément gracieux et gai au milieu des tons sombres de la galerie. Le corps diplomatique est dans les couloirs, témoignant par sa présence de son intérêt à ces manifestations de notre vie nationale.

Vous croyez peut-être que la salle est fiévreuse, agitée ; que l'on voit les mots d'ordre courir d'un banc à l'autre ?... Pas le moins du monde. Le siège est fait ; chacun a arrêté son vote. Les huissiers qui distribuent les *listes*, le font avec cette philosophie indifférence de gens qui en ont vu déjà de toutes les couleurs.

Au coup de 9 h.  $\frac{1}{4}$ , et sans avertissement, le secrétaire du Conseil des Etats fait l'appel de ce corps ; le Chancelier de la Confédération, qui remplit l'office de secrétaire du Conseil national, appelle à son tour les représentants du peuple. Dans la salle, on prend note des absents, peu nombreux d'ailleurs, et l'on commente l'influence qu'ils peuvent exercer sur le résultat de la votation.

Le président du Conseil national, en même temps président de l'Assemblée fédérale, est à son poste, au haut de la tribune élevée qui lui sert de siège. Les scrutateurs délivrent les bulletins rouges, les huissiers les recueillent et le bureau est formé de la réunion des bureaux des deux Conseils. La salle est absolument calme, mais les regards sont tendus vers les scrutateurs. Un signal imperceptible de l'un d'eux, le jeu de leur physionomie fait connaître le résultat, avant qu'il soit proclamé ; les dépêches préparées à l'avance se complètent, et c'est pendant un quart d'heure un véritable assaut du bureau télégraphique du palais fédéral.

L'élu adresse quelques mots de remerciement, le secrétaire lit son court procès-verbal, les curieux se dispersent et chaque Conseil reprend séance, après quelques moments donnés à l'expansion du contentement ou de la déconvenue.

En somme, un calme remarquable à la surface ; aucune passion, aucune préoccupation ne se révèle ; mais au fond il y a l'anxiété du résultat incertain, et c'est quand l'élection est faite, que l'on peut voir combien ce calme apparent couvrait de luttes intérieures.

L'Assemblée française est d'un tempérament bien différent ; elle est toute en dehors, en mouvements, en éclats de voix, et nos Grands Conseils de la Suisse romande manifestent mieux aussi les intérêts ou les passions qui les agitent. Le caractère german, qui domine à l'Assemblée fédérale, se prête moins à ces expansions. Celui qui assiste pour la première fois à l'une de ces solennités et qui attend une grande mise en scène, éprouve certainement quelque déception. La mise en scène n'est pourtant pas tout dans ce monde et le pays ne peut que gagner à ce que le sérieux des questions ne soit pas sacrifié à une vaine représentation extérieure, à des discours faits pour les sténographes et à la préoccupation de recueillir les applaudissements enlevés par une brillante période oratoire.

### A la Tonhalle.

Lausanne, 12 avril 1883.

Le terrible désastre de Vallorbes, dont tous nos lecteurs connaissent déjà les navrants détails, dans toute son horreur, je dirais presque, un beau côté. C'est de venir prouver une fois de plus, que, dans notre pays, les mots de charité et de solidarité ne sont pas encore de vains mots. De tous côtés, en